

Année Refondation – 9 octobre 2016
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Péruwelz
Pour les années pastorales 2016 - 2019

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Péruwelz. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Péruwelz, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Lors de l'assemblée du 15 octobre 2015, Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la Région pastorale de Tournai quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous. Des groupes de travail se sont mis en place dans l'Unité pastorale de Péruwelz et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Il est bon de souligner que le sens étymologique du mot Église « ecclesia » signifie « assemblée convoquée ». Quand l'Église se redécouvre appelée et vit sa mission comme réponse à un appel qui vient du Seigneur, elle est à son tour appelante de la part du Seigneur. Il a été discerné l'importance pour l'Église locale de vivre dans une dynamique de l'appel : appel de tous les baptisés à prendre part à la mission de l'Église, pour signifier que le Christ est toujours à l'œuvre.

Au terme de l'année Refondation voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les trois années à venir :

A. Les thématiques prioritaires

❖ INITIATION CHRETIENNE ET CATECHESE

L'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera accueillie à tout âge. Un accompagnement, le catéchuménat, sera proposé à toute personne (adolescent ou adulte) qui souhaite devenir chrétienne.

Comme le demande le synode (décret 9), cela implique de créer les conditions pour que dans un avenir proche une Équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse soit mise en place.

Dans l'immédiat, nous veillerons à :

- des rencontres de catéchèse rassemblant des personnes de tous les âges,
- des messes de famille impliquant tous les âges,
- mettre en œuvre le nouveau projet catéchétique du diocèse qui propose une démarche continue pour les enfants entre 7 et 10 ans.

De temps en temps, des **baptêmes** seront célébrés lors d'une eucharistie dominicale pour faire grandir le sens de la communauté chrétienne.

Parce que l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu sont essentielles à la vie chrétienne, les **groupes de partage de la Parole et les groupes de prière** seront encouragés (décret 40). Les paroissiens seront invités à rejoindre les groupes existants : Notre-Dame de la Merci, groupe biblique et Vie Montante à Bonsecours, le groupe de prière à Wiers ou les Focolari à Callenelle.

❖ JEUNES ET FAMILLES

1. L'amitié et la relation sont importantes entre les jeunes pour apprendre à se connaître et grandir dans la foi. Cela nécessite la mise sur pied d'une **équipe** encadrée par des adultes où les jeunes décideront eux-mêmes de leurs activités.
2. Après la confirmation, les jeunes (tranches d'âge de 10 à 15 ans et de 15 à 18 ans) seront invités à se retrouver ensemble. Les parents seront impliqués.

3. Les jeunes qui ont participé à des pèlerinages (Journées mondiales de la jeunesse -JMJ-, Taizé, Lourdes, Rome...) seront invités à partager leur témoignage, lors de temps de catéchèse ou à d'autres occasions.
4. **Le groupe de la Messe des Jeunes et des Familles (MJF)** étoffera ses activités, par exemple la veille des messes dominicales qu'il anime.
5. L'Unité pastorale sera attentive à mettre en œuvre les **décrets du synode des jeunes** promulgués le 19 mars 2016 et à suivre avec attention la **grande assemblée des familles**, reportée d'un an, qui se réunira au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

❖ LITURGIE

Eucharistie dominicale

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3).

C'est le cas actuellement :

Samedi	17h00 à la basilique Notre-Dame à Bonsecours 18h30 à l'église St-Amand à Wiers
Dimanche	8h00 à l'église à Brasménil (rite extraordinaire) 9h30 à l'église St-Martin à Wasmes-Audemez-Briffueil 10h00 à la basilique Notre-Dame à Bonsecours 11h00 à l'église St-Quentin à Péruwelz 16h30 à la basilique Notre-Dame à Bonsecours

Lors d'eucharisties dominicales particulières, la liturgie sera adaptée à l'assemblée : enfants, jeunes et adultes.

Accueil

Pour que tous puissent se sentir à leur place lors des célébrations dominicales, différentes initiatives seront prises ou poursuivies : **un soin particulier sera accordé à l'accueil des personnes** lors des célébrations (décret 34, en lien avec les décrets 32-33) et des temps de convivialité seront régulièrement proposés (après la messe dominicale, par exemple).

Formation

1. La compréhension et la recherche de **sens de la liturgie sera proposée par différents moyens** : articles, conférences, formations ou brèves interventions pendant une célébration.
2. Les prêtres et les laïcs, acteurs de la liturgie dans les clochers, auront à cœur de **se former au sens profond de la liturgie**, notamment en faisant appel aux services diocésains et en participant aux différentes formations organisées (décret 32). Ils chercheront à trouver « un art de célébrer » en Unité pastorale refondée qui éveille au goût de la liturgie et nourrisse profondément la vie des hommes et des femmes qui cherchent à vivre du Christ.
Le souci de formation appellera dans un avenir proche la création d'une équipe de la liturgie comme le demande le synode (décret 9).

Pastorale des funérailles

1. **Les funérailles** sont célébrées dans chaque clocher. Afin de permettre un bon accompagnement des familles en deuil, une **équipe d'accompagnement de funérailles** sera créée. Ses membres veilleront à suivre la formation diocésaine, et ils se mettront au service de l'ensemble des clochers.

2. L'équipe d'accompagnement sera attentive à répondre aux souhaits d'une **veillée de prière**.
3. Lors des funérailles, une croix au nom de la personne sera accrochée à un panneau à l'entrée de l'église. A une date proche de la fête de la Toussaint, les familles des défunts seront invitées à une eucharistie et emporteront la croix de leur défunt.

Acolyat

L'acolytat est une bonne façon de permettre aux jeunes de participer de manière active à l'eucharistie avec des responsabilités graduelles en fonction de leur âge. Il sera encouragé par une **rencontre annuelle** festive de tous les acolytes des différents clochers de l'Unité pastorale.

Chorales

Cinq chorales donnent aux célébrations un caractère plus priant, plus recueilli, plus festif ou plus joyeux. Les **chorales qui acceptent de se déplacer** à la demande des communautés locales seront davantage sollicitées.

❖ **DIACONIE**

1. Toutes les richesses de dévouement, de services compétents et de présence d'Eglise pourraient davantage être connues et se développer. Au sein des communautés locales (clochers), on fera écho, régulièrement et via différents canaux des actions menées et des initiatives prises çà et là.
2. Afin d'assurer une coordination des services dans l'Unité pastorale et de favoriser les relations avec les différents clochers, une **équipe de la diaconie** sera créée (décret 9, cf. fiche « diaconie »). Elle aura notamment pour mission l'accompagnement des personnes malades, âgées, seules ou endeuillées, elle continuera à soutenir et à développer ce qui existe déjà dans l'Unité, à stimuler et à encourager toutes les initiatives qui vont dans le sens d'une solidarité concrète.
3. Il convient d'informer et de **sensibiliser** les paroissiens à la dimension de la solidarité qui permettent de mettre des personnes en relation, de tisser des liens entre les différentes générations d'horizons différents.
4. **L'attention aux personnes seules**, malades ou en souffrance est un devoir pour les communautés. Des liens seront à développer entre les visiteurs de malades pour une plus grande fécondité de leur mission.
5. Il convient de continuer à organiser des **messes dans les maisons de retraite**.

❖ **CENTRE PASTORAL**

« Chaque paroisse développera un « Centre Pastoral », qui sera une « maison » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement. Ce Centre Pastoral accueillera en outre un secrétariat efficace de la paroisse » (décret 11).

Le Centre Pastoral sera un **lieu-source** dans l'Unité pastorale (décret 58) et un « carrefour » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler, bien entendu. Le centre pastoral, appelé aussi maison pastorale, se verra un **lieu important de communication et d'accueil**.

L'Unité pastorale choisit d'établir un Centre Pastoral (décret 11, 58) à Bonsecours à proximité de la basilique.

Le bâtiment, appelé actuellement « Le Foyer », comporte une grande salle, un bar, une cuisine et d'autres pièces dont certaines sont actuellement en rénovation. Le secrétariat paroissial pourrait s'y installer.

Au sein du centre pastoral, un espace sera réservé aux jeunes pour qu'ils puissent se retrouver entre eux.

On privilégiera la crypte de la basilique comme **lieu de prière et de recueillement pour tous**.

Une réflexion sera menée à propos des bâtiments situés à Wiers. Seule une pièce est disponible pour l'eucharistie en semaine et pour les rencontres de catéchèse. Une réflexion sera menée quant au devenir du bâtiment qui a accueilli la bibliothèque paroissiale.

❖ COMMUNICATION

1. Le **site internet** de l'Unité pastorale refondée <http://www.diocese-tournai.be/peruwelz.html> est un outil précieux qui peut encore être développé. Il met en ligne le bimensuel « Echos des clochers » qui relate principalement les horaires des eucharisties dominicales. Sur le site, pour l'Unité pastorale et chaque clocher, on trouvera des renseignements sur les activités, les équipes, les coordonnées de personnes à contacter mais aussi des articles relatant ou invitant à manifester les trois dimensions de l'Eglise : annoncer, célébrer, servir. Des liens seront indiqués vers le site du clocher de Wasmes-Audemez-Briffoeil et le site du clocher de Wasmes indiquera le site de l'Unité pastorale refondée.
2. L'EAP aura le souci de mettre sur pied une **communication efficace** portée par une petite équipe.
3. Il sera réalisé et publié un **livret de présentation** de l'Unité pastorale refondée, des clochers et des différentes équipes pastorales ainsi que les coordonnées des responsables et la mention des sites internet utiles. On distinguera bien clairement l'événementiel et les services. Il sera conçu afin d'être mis à disposition de tous et de témoigner de ce qui se vit dans l'Unité pastorale refondée. Ce livret sera réactualisé en temps opportun.
4. Porter à la connaissance de tous et plus particulièrement aux paroissiens de l'Unité pastorale refondée les **conférences mensuelles organisées par la Portioncule** à Wasmes-A-B.
5. Depuis quelques années des liens, parfois ténus, se tissent entre membres des différents clochers. Pour encourager les contacts, l'écoute et les liens d'amitié, une **fête de l'Unité pastorale** sera organisée chaque année.
Ce **grand rassemblement festif intergénérationnel** sera l'occasion pour des personnes qui ne se connaissent pas de se rencontrer afin de créer une véritable communauté, signe d'espérance. Ce sera l'occasion d'écouter des témoignages mais aussi d'exposer les projets, de faire connaître les réalisations, de remercier les bénévoles et d'inviter des personnes à s'investir dans la vie paroissiale.

❖ TEMPOREL

1. **Un groupement des Fabriques d'église** existe pour les clochers de l'Unité Pastorale qui se situent tous sur le territoire de la commune de Péruwelz. C'est une instance importante de coordination, entre les Fabriques d'église et la commune. Ce groupement de Fabriques d'église a pour but d'être un interlocuteur cohérent vis-à-vis de l'administration communale.
2. La gestion des biens mobiliers et immobiliers veillera à donner à l'Unité pastorale les moyens pour assurer la mission confiée à l'Eglise. Les **caisses paroissiales** de chaque clocher rendront compte de leur situation financière. Les trésoriers ne perdront pas de vue que la finalité des revenus doit être la vie pastorale de l'Eglise chez nous dans toutes ses composantes. Les responsables de la gestion de chacun des clochers se rencontreront régulièrement pour réfléchir aux problèmes qui les concernent tous. Ils établiront un cadastre de leurs biens de façon à identifier les particularités de chaque clocher. Ils avanceront aussi sur l'harmonisation des recettes et des dépenses par clocher, avec comme objectif l'établissement d'une structure unique (asbl, décret 12) pour la Paroisse Nouvelle.
3. Les paroissiens seront **informés** annuellement des travaux, projets, investissements des Fabriques d'église, de la finalité des collectes et des montants récoltés.

B. Le Conseil pastoral et l'Equipe d'animation pastorale

La lecture des décrets 1 à 5 du synode demeure très utile pour prendre la mesure de la mission qui revient à une paroisse -mission qui ne peut se déployer véritablement aujourd'hui qu'en Unité pastorale-, et prendre la mesure de l'évolution profonde que traversent notre société et l'Eglise. Tous nous sommes appelés à évoluer et à nous ouvrir à l'autre, sous peine de mourir asphyxiés par le repli sur soi.

Pour stimuler la mission confiée par le Christ à notre Unité pastorale, et une vie communautaire selon l'Evangile, deux organes en dialogue sont importants : le Conseil pastoral et l'Equipe d'animation pastorale. Tous deux incarnent les deux pôles qui construisent l'Eglise diocésaine et locale : le pôle synodal et le pôle ministériel. Le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » (janvier 2016) aide à comprendre ce que sont ces instances et à les articuler ; il aide aussi à mettre en œuvre la nouveauté qu'est le Conseil pastoral unique pour l'Unité pastorale refondée.

Le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation. Il travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse, à savoir le pôle ministériel (EAP) et le pôle synodal (CP). Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les trois ans à venir, le présent carnet de route.

❖ CONSEIL PASTORAL

Nous créons un Conseil pastoral (décret 7). Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 9 octobre 2016 et pour les 3 années pastorales à venir de 2016 à 2019. Il regroupe des représentants des clochers et des représentants des autres composantes de mission et vie chrétienne présentes sur l'Unité pastorale (décret 7). De façon plus spécifique pour les clochers, il est sans doute trop tôt pour désigner aujourd'hui des « personnes-relais » en tant que tel (décret 8, cf. « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », pp. 28-29), mais on veillera à y tendre prochainement.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, l'abbé Bogdan Mordal, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle.

Pour les trois années à venir les instances suivantes sont rendues présentes au Conseil pastoral :

- le clocher (paroisse) Saint-Nicolas à Baugnies
- le clocher (paroisse) Notre-Dame à Bonsecours
- le clocher (paroisse) Saint-Michel à Braffe
- le clocher (paroisse) Saint-Géry à Brasménil
- le clocher (paroisse) Saint-Amand à Bury
- le clocher (paroisse) Saint-Amand à Callenelle
- le clocher (paroisse) Saint-Quentin à Péruwelz
- le clocher (paroisse) Sacré-Cœur à Péruwelz-La Roë
- le clocher (paroisse) Saint-Géry à Roucourt
- le clocher (paroisse) Saint-Martin à Wasmes-Audemez-Briffoeil
- le clocher (paroisse) Saint-Amand à Wiers
- initiation chrétienne et catéchèse
- jeunes
- messe des jeunes et des familles
- pastorale des funérailles
- diaconie
- groupes de prière
- gestion financière de l'Unité pastorale

Chacune de ces instances est appelée à être une cellule de vie, avec une part réelle de dynamique propre selon ses potentialités et idéalement en équipe, mais toujours en communion avec les autres cellules de vie de la Paroisse nouvelle et avec les priorités pastorales décidées à ce niveau paroissial. Il rendra ainsi présente cette instance dans le corps paroissial plus large. En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral.

❖ EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE

Participant étroitement à la responsabilité pastorale du curé, l'Equipe d'animation pastorale (EAP) a pour mission d'assurer l'animation pastorale globale de toute l'Unité pastorale. Le 9 octobre 2016, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission pour un mandat de trois ans (décret 6). En annexe figurent les membres de l'EAP qui recevront de notre évêque une lettre de mission de 3 ans.

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le Cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

1. Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », pp. 28-29)
2. Mise en place d'une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).
3. Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
4. Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
5. Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
6. Formations à la prière (décret 36).
7. Mise en place de liens avec un lieu-source (décret 39).
8. Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
9. Réflexion sur les relations entre futures Paroisses Nouvelles et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Péruwelz pour les 3 ans à venir, à dater de ce 9 octobre 2016.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Bogdan Mordal, curé